

#### POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 28/01/2025

# Secteur Centre / Le Port barrage de rue RUE DU DREZEN

barrage de rue, RUE DU DREZEN pour effectuer undéménagement le 04/02/2025. La circulation sera interdite, le temps du déménagement.

----

### Secteur Sud Est et Secteur Centre / Le Port barrage de rue RUE MONSEIGNEUR TREHIOU

barrage de rue RUE MONSEIGNEUR TREHIOU pour effectuer un déménagement le 12/02/2025.

----

# Secteur Nord / Gare réservation de stationnement pour déménagement RUE DES 4 FRERES CRAPEL

#### **7 RUE DES 4 FRERES CRAPEL**

du 10/02/2025 au 11/02/2025, Le stationnement sera interdit au droit du n° 7 sur 3 places. réservation de stationnement pour déménagement

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé

- avec prestations municipales Nombre de places réservées : 3

Le stationnement des véhicules est interdit . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

# CIRCULATION - STATIONNEMENT Secteur Ouest occupation du domaine public AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT

#### 19 AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT.

Travaux d'aménagements intérieurs du 10/02/2025 au 21/02/2025, occupation du domaine public Surface occupée : 12 m²

----

#### **CIRCULATION - STATIONNEMENT**

#### **Secteur Centre / Le Port**

#### barrage de rue pour réalisation de travaux

#### **RUE EMILE BURGAULT**

barrage de rue pour réalisation de travaux de changement de menuiserie RUE EMILE BURGAULT le 10/02/2025.

----

#### **CIRCULATION - STATIONNEMENT**

Secteur Sud Est
occupation du domaine public
RUE DU COMMERCE

Travaux d'élagagele 04/02/2025, RUE DU COMMERCE, de l'ALLEE DE L'ECLUSE jusqu'à la RUE CAPITAINE DE VAISSEAU LE MINTIER occupation du domaine public Surface occupée : 35 m²

STATIONNEMENT
Secteur Sud Est et Secteur Centre /
Le Port
RUE MONSEIGNEUR TREHIOU

Le 12/02/2025, en raison d'un déménagement, la circulation des véhicules est interdite rue Monseigneur Tréhiou. Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

RUE MONSEIGNEUR TREHIOU, PLACE DU MARECHAL JOFFRE PLACE GAMBETTA RUE FERDINAND LE DRESSAY RUE JEAN JAURES, ALLEE DE LIMOGES, RUE MONSEIGNEUR TREHIOU

#### **STATIONNEMENT**

#### **Secteur Sud Ouest / Conleau**

#### **RUE JEAN BOUIN**

À compter du 10/02/2025 et jusqu'au 21/02/2025, rue Jean Bouin, la circulation des véhicules est interdite au droit des travaux de raccordement gaz.

----

# STATIONNEMENT Secteur Kercado RUE MICHEL DE MONTAIGNE

À compter du 10/02/2025 et jusqu'au 21/02/2025, en raison de travaux d'élagage, le stationnement des véhicules est interdit sur le parking RUE MICHEL DE MONTAIGNE, conformément au plan ci-joint de 8h00 à 17h00.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

----

#### **STATIONNEMENT**

#### Secteur Cliscouët, Secteur Sud Ouest

#### / Conleau et Secteur Kercado

#### RUE WINSTON CHURCHILL et RUE MICHEL

#### **DE MONTAIGNE**

À compter du 07/02/2025 à 19h00 et jusqu'au 09/02/2025 à 21h00, en raison de l'organisation de France indoor de roller de vitesse, le stationnement des véhicules est interdit sur le parking RUE WINSTON CHURCHILL, conformément au plan ci-joint.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

À compter du 07/02/2025 à 19h00 et jusqu'au 09/02/2025 à 21h00, le stationnement des véhicules est interdit sur le parking RUE MICHEL DE MONTAIGNE, conformément au plan ci-joint.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

----

## STATIONNEMENT Secteur Cliscouët et Secteur Kercado RUE DE NORMANDIE

À compter du 03/02/2025 et jusqu'au 07/02/2025, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux sur réseaux de télécommunications.

Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux pourra être interdit. Ceuxci seront déviés sur le trottoir opposé.

### STATIONNEMENT Secteur Centre / Le Port RUE DU MENE

À compter du 03/02/2025 et jusqu'au 07/02/2025, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux de remplacement de bouche à incendie. Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux, pourra être interdit. Ceuxci seront déviés sur le trottoir opposé.

----

# STATIONNEMENT Secteur Nord Est et Secteur Nord / Gare BOULEVARD DU GENERAL GUILLAUDOT ROUTE DE SAINTE-ANNE

À compter du 30/01/2025 et jusqu'au 07/02/2025, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux de réalisation de massifs et de pose de panneaux directionnels.

Le camion sera autorisé à stationner à cheval trottoir / chaussée, aux niveau des ilots.

----

# CIRCULATION - STATIONNEMENT Secteur Centre / Le Port barrage de rue pour réalisation de travaux RUE DU POT D'ETAIN

le 03/02/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux de nettoyage de vitres.

----

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

occupation du domaine public et
Occupations de places par véhicule - sur
stationnement payant ou réglementé - avec
prestations municipales
RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY

travaux de couverture

du 03/02/2025 au 28/02/2025, mise en place d'un échafaudage sur le trottoir au droit du n° 27 occupation du domaine public

Surface occupée : 30 m<sup>2</sup>

un passage piétons sera maintenu sous l'échafaudage du 03/02/2025 au 28/02/2025, le stationnement sera interdit su droit du n° 27 sur 3 places.

Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales

Nombre d'emplacements concernés : 3

\_\_\_

### CIRCULATION - STATIONNEMENT Secteur Centre / Le Port

Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales PLACE DU POIDS PUBLIC

travaux d'aménagements intérieurs

du 31/01/2025 au 28/02/2025, le stationnement sera interdit sur 1 place, PLACE DE LA POISSONNERIE, conformément au plan ci-joint.

Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé – avec prestations municipales Nombre d'emplacements concernés : 1

----

#### CIRCULATION - STATIONNEMENT Secteur Centre / Le Port

barrage de rue pour réalisation de travaux et Occupations de places par véhicule - sur stationnement non payant - avec prestations municipales RUE ALFRED ROTH

du 10/02/2025 au 11/02/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux d'élagages du 10/02/2025 au 11/02/2025, Occupations de places par véhicule - sur stationnement non payant - avec prestations municipales

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Sud Ouest / Conleau

barrage de rue pour réalisation de travaux

ALLEE LOIC CARADEC

le 07/02/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux - ntervention sur la façade du Kasino

----

# STATIONNEMENT Secteur Ouest et Secteur Centre / Le Port RUE DU POT D'ETAIN

Travaux de nettoyage de vitres

À compter du 03/02/2025 et jusqu'au 03/03/2025, la circulation des véhicules est interdite RUE DU POT D'ETAIN.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

PLACE DE LA LIBERATION

**BOULEVARD DE LA PAIX** 

GIRATOIRE DU PALAIS DES ARTS

**AVENUE JEAN MONNET** 

RUE JOSEPH LE BRIX

PLACE MAURICE MARCHAIS

**RUE ADOLPHE THIERS** 

Une pré-signalisation sera mise en place au carrefour suivant et indiquera :

- RUE DE LA LOI / PLACE DELA LIBERATION = « rue barrée à 150 m - centre-ville itinéraire conseillé »

### STATIONNEMENT Secteur Nord / Ménimur RUE GUSTAVE COURBET

travaux sur le réseau de gaz

À compter du 10/02/2025 et jusqu'au 21/02/2025, RUE GUSTAVE COURBET, la circulation se fera sur chaussée rétrécie, dans le carrefour avec L'AVENUE PAUL CEZANNE; Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux sera interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé.

STATIONNEMENT - CIRCULATION

Secteur Sud Est et Secteur Centre /

Le Port

RUE ALFRED ROTH

travaux d'élagage et de broyage

À compter du 10/02/2025 et jusqu'au 11/02/2025, dans la portion de voie comprise entre la RUE JEAN MARTIN et la RUE DU JOINTO, les prescriptions suivantes s'appliquent :

La circulation des véhicules est interdite.

Le stationnement des véhicules est interdit des 2 cotés de la rue.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

**RUE JEAN MARTIN** 

RUE CHARLES DE MONTESQUIEU,

RUE ALFRED ROTH,

----

## STATIONNEMENT Secteur Centre / Le Port RUE EMILE BURGAULT

travaux remplacement de menuiserie

Le 10/02/2025, la circulation des véhicules est interdite entre la PLACE MAURICE MARCHAIS et L'IMPASSE DE LA PASLETTE.

STATIONNEMENT
Secteur Sud Ouest / Conleau
ALLEE LOIC CARADEC

travaux sur la façade du Kasino

Le 07/02/2025, la circulation des véhicules est interdite ALLEE LOIC CARADEC.

La déviation se fera par :

- LA RUE DANIEL GILARD
- LA RUE GILLES GAHINET
- L'ALLEE LOI CARADEC

---

### STATIONNEMENT Secteur Nord / Ménimur ALLEE DES TOURTERELLES

À compter du 03/02/2025 et jusqu'au 07/03/2025, la circulation des véhicules est interdite 21 ALLEE DES TOURTERELLES, au droit des travaux de raccordement d'eau potable et d'eaux usées.

----

#### STATIONNEMENT Secteur Sud Est RUE DU COMMERCE

travaux d'élagage

Le 04/03/2025, dans la portion de voie comprise entre l'ALLEE DE L'ECLUSE et la RUE DU CAPITAINE DE VAISSEAU LE MINTIER, la circulation se fera par alternat et sera gérée par feux tricolores.

----

#### STATIONNEMENT AVENUE GEORGES POMPIDOU

travaux de taille de la végétation

Le 10/02/2025, AVENUE GEORGES POMPIDOU, dans la portion de voie comprise entre le BOULEVARD DE PONTIVY et le GIRATOIRE POMPIDOU, la circulation se fera sur une voie au lieu de deux dans le sens Nord -> Sud et dans le sens Sud -> Nord.

----

----